

"Monnaie unique: naissance du «pacte de stabilité»" dans Le Figaro (14 décembre 1996)

Légende: Le 14 décembre 1996, le quotidien français Le Figaro décrit les principales dispositions du pacte de stabilité et de croissance arrêtées difficilement par les Quinze lors du Conseil européen de Dublin des 13 et 14 décembre.

Source: Le Figaro. dir. de publ. BRISSON, Pierre. 14.12.1996. Paris: Le Figaro. "Monnaie unique: naissance du pacte de stabilité", auteur:Bollaert, Baudouin; Bocev, Pierre.

Copyright: (c) Le Figaro

URL: http://www.cvce.eu/obj/monnaie_unique_naissance_du_pacte_de_stabilite_dans_le_figaro_14_decembre_1996-fr-d69ceea1-671a-4281-98bd-f637f6cbf35f.html

Date de dernière mise à jour: 20/12/2013

Monnaie unique : naissance du «pacte de stabilité»

Au prix d'un marathon sans précédent, les Quinze ont réussi à boucler tous les dossiers relatifs à la monnaie unique.

La ténacité a été payante. Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze auraient pu jouer la facilité: après onze heures de discussions infructueuses de leurs ministres des Finances pour parachever le «pacte» qui doit garantir la stabilité budgétaire des pays dotés de la future monnaie unique, ils auraient pu décider de renvoyer le dossier aux experts pour se contenter de, solennellement, entériner le résultat dans les six mois à Amsterdam.

Helmut KOHL, Jacques CHIRAC et leurs collègues ont pourtant décidé de prendre le problème à bras le corps.

Hier, jusqu'en milieu d'après-midi, les échanges et les consultations se sont poursuivies sans relâche. Au total, près de dix-sept heures de «négociations coriaces, et j'emploie une litote», selon la formule du chancelier autrichien Franz VRANITZKY.

Résultat annoncé un peu partout avec de grands sourires de satisfaction : le «pacte de stabilité et de croissance» est né, agréée à Quinze selon une formule complexe de compromis qui a permis à la France et à l'Allemagne de trouver un terrain d'entente, alors qu'elles représentaient les deux positions extrêmes du débat.

Le mark pâtit néanmoins du compromis puisqu'il perdait hier après d'un centime à 3,3733 francs.

Systeme d'alerte

Grâce à cet accord, les deux autres volets de la préparation à la monnaie unique, qui ne faisaient plus l'objet de divergences mais entraient dans un «paquet global», peuvent également être entérinés: ce sont la structure d'un futur système monétaire européen (SME-bis) pour régler les relations entre les monnaies des pays dotés de l'Euro et les autres, et le cadre juridique pour la monnaie unique, essentiel pour les utilisateurs que sont les marchés et les contractants individuels.

Le «pacte de stabilité» proposé à l'origine par l'Allemand Theo WAIGEL il y a un an, était acquis à 95% au moment où débutait, jeudi après-midi au château de Dublin, le marathon nocturne des ministres des Finances. Les deux piliers en sont un système d'alerte précoce pour détecter les déficits budgétaires en passe de crever le plafond de 3% imposé par Maastricht, et des sanctions financières pour pénaliser les contrevenants, par un dépôt sans intérêt d'abord, une amende deux ans plus tard à hauteur de 0,2% du PIB auxquels s'ajoute un dixième de la valeur du dépassement, le tout plafonnant à 0,5% du PIB au maximum.

En clair, un pays qui affiche un déficit de 4% du PIB et n'y remédie pas sera redevable de 0,3% au titre de la sanction.

Dans le cas de la France, cela représenterait 24 milliards de francs de pénalisation. Restait, jusqu'à la toute dernière minute, à définir la récession grave qui permet d'échapper aux sanctions au titre de «circonstances exceptionnelles et temporaires», objet d'un débat homérique entre Bonn et Paris.

Grâce notamment à la médiation du Luxembourgeois Jean-Claude JUNCKER, trois paliers ont été retenus :

- Pour une croissance négative jusqu'à 0,75% du PIB, les Etats s'engagent à ne pas invoquer la récession sévère.

Marchandage

- Entre 0,75% et 2% du PIB, il existe une marge d'appréciation au niveau des ministres des Finances, sur base d'une recommandation de la Commission et en tenant compte des arguments du pays en cause. «Objectif atteint» pour Jean ARTHUIS.

- Au-delà de 2% du PIB, toute récession est jugée suffisamment grave pour justifier l'exemption.

Marchandage acharné autour de quelques points de pourcentage ? Pas pour le ministre irlandais Ruairi QUINN: «C'était un débat philosophique sur la souveraineté.» Commentaire d'Yves-Thibault de SILGUY, le commissaire européen chargé du dossier: «Il n'y a pas de perdant. Mais bien un gagnant, l'Europe».

Baudouin BOLLAERT et Pierre BOCEV